

SOMMAIRE:

a/s

Reclassement.  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Présenté par  
le Directeur  
du Personnel,

V

- VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey ;
- VU le décret n°III/PR/CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des membres du Gouvernement et les actes qui l'ont modifié ;
- VU la loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée ;
- VU le décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
- VU le décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des administrations et établissements publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
- VU l'arrêté général n°5.101/S.ET. du 10 Juillet 1953 fixant le statut particulier du Personnel des Services Administratifs, Financiers et Comptables et les actes qui l'ont modifié ;
- VU le décret n°61-455/PR-MFPT. du 26 Décembre 1961 portant statuts particuliers des Corps appartenant au Cadre des Personnels Administratifs Communs ;
- VU le décret n°395/PR/MEFP-DP.2 du 18 Septembre 1962 portant reclassement dans les corps nationaux des Secrétaires et Adjoins Administratifs,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont et demeurent rapportées, en ce qui concerne M. AGBO Toglossou Christophe, les dispositions du décret n°395/PR-MEFP/DP.2 du 18 Septembre 1962 portant reclassement dans les Corps Nationaux des Secrétaires et Adjoins Administratifs.

ARTICLE 2.- Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret n°61-455/PR/MFPT. du 26 Décembre 1961, M. AGBO Toglossou Christophe, Secrétaire Principal d'Administration, 1er échelon du Corps Supérieur des Services Administratifs, Financiers et Comptables de l'ex-A.OF. est reclassé, à compter du 13 Juin 1961, dans le Corps National des Secrétaires Administratifs aux grade et échelon ci-après :

NOM et PRENOMS	SITUATION AU 13 Juin 1961 DANS LE CORPS DES CHEFS DE BUREAU OU SECRETAIRES D'ADMINISTRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS, FINANCIERS ET COMPTABLES				SITUATION AU 13 JUIN 1961 DANS LE CORPS NATIONAL DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS			
	Grade et échelon	In-dice	A.C.	R.S.M.	Grade et échelon	In-dice	A.C.	R.S.M.
AGBO Toglossou Christophe	Secrétaire Principal d'Administration, 1er échelon	410	Néant	Néant	Secrétaire Administratif Principal, 1er échelon.	460	Néant	Néant

**ARTICLE 3.-** Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./.

PORTO-NOVO, le 6 JUILLET 1963

VU:  
Le Ministre d'Etat,  
Chargé de la Fonction Publique

HUBERT MAGA

*[Signature]*  
OKE ASSOGBA.-

VU:  
P. Le Ministre des Finances  
et du Travail, absent  
le Ministre des Travaux Publics  
chargé de l'intérim

VU:  
Le Contrôleur Financier,

- ORIGINAL I
- JORD I
- PR 15
- MEFP I
- DP 6
- DFP I
- MFT I
- DGF 5
- CF I
- Trésor I
- DI I
- Pensions 2
- Intéressé I

*[Signature]*  
V. GBAGUIDI.

*[Signature]*  
Padouy